

FICHE DE CANDIDATURE

FOOD TRUCK – ESTER TECHNOPOLE

Document à retourner complété, signé et accompagné des pièces à fournir à :

- MAIRIE DE LIMOGES – Direction attractivité commerciale - Service action commerciale
1 Square Jacques-Chirac, 87000 Limoges,
- ou par courriel à commerce@limoges.fr au plus tard le 7 août à minuit.

IDENTITÉ / DEMANDEUR

NOM, PRENOM :

SOCIETE :

NOM DU FOOD TRUCK :

N° DE SIRET :

ADRESSE :

CODE POSTAL/VILLE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

SITE INTERNET :

ACTIVITÉ

Présentation de l'activité et de l'offre du food truck : nom du concept, description de la cuisine proposée, menu détaillé, gamme de prix, etc.

Expériences similaires, références :

Fournisseurs ou producteurs locaux sélectionnés par denrée :

DEMANDE D'OCCUPATION :

Présence souhaitée :

Amplitude horaire autorisée : 10h-16h : présence minimum de 11h45 à 14h

Indiquer le(s) jour(s) souhaités (hors jour fériés) :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- vendredi

INFORMATIONS FOOD TRUCK

Véhicule

- Modèle :

- Dimensions :mètres de long sur..... mètres de large,mètres de hauteur

Equipements

- Appareils électroménager (cuisson, réfrigération...)

Energie :

Un compteur avec deux possibilités de branchement (63 ou 32 ampères) est mis à disposition du commerçant.

Pour cela, chaque Food truck sera détenteur d'une clé pour accéder au coffret électrique de Limoges Métropole.

Pour information, cette clé sera transmise par Mme BRUNEAU ou Mr VILLELEGER lors de la 1^{re} installation du commerçant. Merci de bien vouloir prendre attache auprès d'eux pour récupérer la clé par mail à contact-ester@limoges-metropole.fr ou par téléphone au 06 28 82 09 72.

L'occupant devra remettre la clé aux agents de Limoges Métropole mentionnés ci-dessus, à l'échéance de la convention.

Besoin d'un branchement électrique : indiquer le besoin :

- prise 32 ampères
- prise 63 ampères

Lieu de stockage des denrées :

Lieu de laboratoire :

Conditionnement des produits vendus :

PIÈCES A FOURNIR

- Le présent dossier de candidature et annexes, datés et signés,
- Une présentation de l'identité du Food Truck identité visuelle/esthétique : photographies du food truck et document de communication (flyer, plaquette),
- Copie intégrale de la pièce d'identité de la personne physique demandant l'emplacement
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle pour la période d'exploitation concernée,
- Un justificatif du statut juridique de l'activité candidate : KBIS de moins de 3 mois pour une entreprise, statuts de l'association et certificat de dépôt en préfecture pour une association, documents justifiant de l'agrément « Entreprise sociale et solidaire » si nécessaire,
- Copies des inscriptions à la CCI, à la Chambre des métiers ainsi que la déclaration d'activité (DRIAAF),
- Attestations de formation en hygiène alimentaire et de mise aux normes d'hygiène et/ou justificatif du dernier contrôle en date,
- Pour les candidats présentant des boissons alcoolisées, une copie des licences nécessaires.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements. Leur utilisation sera réservée à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information...) pendant 1 an suivant la fréquentation des activités. Il est entendu qu'aucun usage commercial n'en sera fait et que la Ville de Limoges s'interdit toute utilisation pouvant porter atteinte à ma dignité.

PROTECTION DES DONNEES

Les renseignements communiqués feront l'objet d'un traitement par la Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-b (exécution d'un contrat) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la gestion des emplacements commerciaux. Les mentions obligatoires conditionnent la délivrance des autorisations. Ces informations seront conservées 5 ans après la fin de l'activité commerciale sur les emplacements gérés par la Ville ou règlement définitif d'un contentieux éventuel. Elles ne seront transmises qu'aux élus et services municipaux concernés, aux services de sécurité (Police, pompiers) à la Préfecture et à la Trésorerie municipale. En écrivant au Délégué à la protection des données de la Ville (dpo@limoges.fr) vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes, demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite.

Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).

Seuls les dossiers complets seront étudiés

Date et signature du demandeur :